

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

EXTRAIT DE DELIBERATION

OBJET

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DU DEPARTEMENT POUR 2023

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la liste ci-annexée des Conseillers Départementaux présents ou ayant donné pouvoir,

VU le rapport n° CD.2024.04.12/102 en date du 12 avril 2024, de M. le Président du Conseil Départemental,

Sur la proposition de Monsieur Francis COMBY, Rapporteur,

DÉLIBÈRE

I - RESULTATS BRUTS DE CLOTURE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Article 1^{er} : les recettes réalisées par le département de la Corrèze au cours de l'exercice 2023 sont attribuées à (titre émis) :

RECETTES REALISEES PAR SECTION	Mouvements budgétaires	Mouvements Réels
INVESTISSEMENT	81 452 132,37 €	41 774 736,35 €
FONCTIONNEMENT	350 843 633,78 €	347 840 101,45 €
TOTAL	432 295 766,15 €	389 614 837,80 €

Article 2 : les dépenses réalisées par le département de la Corrèze au cours de l'exercice 2023 sont attribuées à (mandats émis) :

DEPENSES REALISEES PAR SECTION	Mouvements budgétaires	Mouvements Réels
INVESTISSEMENT	108 636 816,74 €	95 493 627,77 €
FONCTIONNEMENT	331 368 296,61 €	301 830 557,23 €
TOTAL	440 005 113,35 €	397 324 185,00 €

Article 3 : les résultats bruts constatés à la clôture de l'exercice 2023 sont arrêtées définitivement à :

INVESTISSEMENT SOLDE D'EXECUTION BRUT 2023	MANDATS EMIS en 2023	TITRES EMIS en 2023	REPRISE RESULTAT EXERCICE ANTERIEUR	solde brut 2023
	108 636 816,74 €	81 452 132,37 €	-26 313 368,67 €	-53 498 053,04 €
TOTAL				-53 498 053,04 €

FONCTIONNEMENT SOLDE D'EXECUTION BRUT 2023	MANDATS EMIS en 2023	TITRES EMIS en 2023	REPRISE RESULTAT EXERCICE ANTERIEUR	SOLDE BRUT 2023
	331 368 296,61 €	350 843 633,78 €	91 655 951,41 €	111 131 288,58 €
TOTAL				111 131 288,58 €

II - RESULTATS NETS 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Article 4 : compte tenu des résultats bruts de clôture 2023, les résultats nets de l'exercice sont les suivants :

SECTIONS/RESULTATS	RESULTATS BRUTS DE CLÔTURE	RESTE A REALISER		SOLDES NET
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-53 498 053,04 €		10 000 000,00 €	-43 498 053,04 €
FONCTIONNEMENT	111 131 288,58 €			111 131 288,58 €
RESULTAT 2023				67 633 235,54 €

III - ANNEXES DE DELIBERATION

Article 5 : en application de l'article 107 de la loi NOTRe, figure en annexe 2, une présentation synthétique des principales données financières du Compte Administratif 2023.

Adopté, à main levée, à la majorité, par 27 voix pour, 10 contre, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Pascal COSTE).

Certifié conforme
Christophe ARFEUILLERE
Vice-Président du Conseil Départemental

Transmis au représentant
de L'État le : 17 avril 2024

Accusé réception en Préfecture n°019-221927205-20240412-CD2024-CA2023CD-
BF

Date de publication : 17 avril 2024

Si vous désirez contester la présente délibération, vous devez saisir le Tribunal Administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa publication, au moyen de l'application Télérecours citoyens, accessible sur le site www.telerecours.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 cours Vergniaud - 87000 LIMOGES.

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril, à neuf heures, le Conseil Départemental de la Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département "Marbot" à Tulle.

Présents :

Monsieur Pascal COSTE, Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Madame Sandrine MAURIN, Monsieur Christophe PETIT, Madame Hélène ROME, Monsieur Francis COMBY, Madame Valérie TAURISSON, Monsieur Jean-Marie TAGUET, Madame Patricia BUISSON, Monsieur Franck PEYRET, Madame Agnès AUDEGUILL, Madame Audrey BARTOUT, Monsieur Philippe LESCURE, Madame Marilou PADILLA-RATELADE, Madame Rosine ROBINET, Monsieur Gérard SOLER, Madame Pascale BOISSIERAS, Madame Emilie BOUCHETEIL, Monsieur Julien BOUNIE, Monsieur Christian BOUZON, Madame Sophie CHAMBON, Madame Claude CHIRAC, Monsieur Bernard COMBES, Madame Jacqueline CORNELISSEN, Monsieur Laurent DARTHOU, Monsieur Sébastien DUCHAMP, Monsieur Jean-François LABBAT, Monsieur Didier MARSALÉIX, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur Anthony MONTEIL, Madame Annick TAYSSE, Madame Sonia TROYA, Madame Stéphanie VALLÉE, Madame Marie-Laure VIDAL , Monsieur Eric ZIOLO.

Pouvoirs :

Madame Ghislaine DUBOST	à	Madame Sandrine MAURIN
Monsieur Jean-Jacques LAUGA	à	Madame Hélène ROME
Monsieur Jean-Jacques DELPECH	à	Madame Sophie CHAMBON

Sandrine MAURIN remplit les fonctions de secrétaire.

Le quorum étant atteint à l'ouverture de la séance et pendant l'examen de chacun des rapports et l'adoption de chacune des délibérations, le Conseil Départemental peut valablement siéger et délibérer.
